

Ce cursus Bafa avec un reste de 0€ à votre charge n'est possible que par les financements conjoints de la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales et la Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle.



## Modalités d'organisation

### FORMATION GÉNÉRALE BAFA

Je règle 100€.  
La Communauté de Communes finance les 370€ restants

### 11 au 18 Avril 2026

8 jours de formation théoriques avec d'autres stagiaires et des formateurs.

### STAGE PRATIQUE

Le stage pratique n'est pas payant, et peut même être rémunéré.

### Pendant l'été 2026

Je réalise mon stage pratique en sollicitant expressément les structures d'accueil de la Communauté de Communes, en privilégiant celle.s se trouvant dans ma commune.

### APPRONDISSEMENT BAFA

Je règle 100€.  
La CAF de Meurthe-et-Moselle finance 200€ sur ma session, et la CCBPAM finance 100€.

### Vacances d'automne 2026

6 jours de formation avec un retour sur le stage pratique et l'apprentissage de compétences complémentaires.

### REVERSEMENT DES AIDES

La CNAF me reverse les 200€ que j'ai avancés lors du cursus.

### Fin du cursus

Un document à renvoyer à la CNAF vous sera fourni.

### Places limitées.

Inscription à réaliser via ce lien avant le 25 Mars 2026.

**ATTENTION : Je dois impérativement avoir au moins 16 ans au 11 Avril 2026 (Début de la formation). Aucune dérogation possible.**



[fr.grand-est@famillesrurales.org](mailto:fr.grand-est@famillesrurales.org)



03.83.37.95.85